AVERTISSEMENTS AGRICOLES DLP 11-3-76161139

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

~~50 F~~

ÉDITION DE LA STATION "LANGUEDOC-ROUSSILLON"

(AUDE - GARD - HERAULT - LOZERE - PYRENEES ORIENTALES)

ABONNEMENT ANNUEL : Régisseur de recettes de la D.D.A. C.C.P. Montpellier 5238-57

1976 n° 6

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

MAISON DE L'AGRICULTURE - BAT. 5 - PLACE CHAPTAL

34076 MONTPELLIER CEDEX - TEL. 92.28.72

Imprimerie de la Station "Languedoc-Roussillon" - Directeur-gérant : L. BOUYX P. JOURNET

OLIVIERS

TEIGNE

Quelques dégâts sont signalés sur feuilles (génération phyllophage). Le traitement ne s'impose qu'après constatation des feuilles minées (au moins 10 %) à l'aide de Carbaryl (I25 g M.A./hl) ou de Dimethoate (50 g M.A./hl.) (matière active à l'hectolitre: M.A./hl)

CERISIERS

TEIGNE - MONILIA - MALADIES BACTERIENNES

L'adjonction d'un colorant ou d'un oléoparathion au produit cuprique permet de combattre ce ravageur et les maladies citées.

POMMIERS

ANTHONOME

Très localement, ce ravageur provoque des dégâts. La protection des bourgeons aux stades B et C est recommandée.

NECTARINES

THRIPS

Afin d'éviter les graves conséquences des lésions sur jeunes fruits, visibles à maturité, effectuer un traitement contre ce ravageur. Deux applications sont à envisager :

1/ au stade "pointe rose" (stade C)
2/ à la chute des pétales (stade G)

Eviter tout traitement pendant la floraison. Les produits préconisés sont ceux à base de lindane, ou d'endosulfan, de préférence.

COLZA

CHARANCON DE LA TIGE

De nombreuses captures ont été observées depuis quelques jours dans la région de CASTELNAUDARY (11) et le département du Gard.

Le seuil d'alerte est dépassé. Les captures s'étant maintenues depuis, favorisées par les conditions climatiques, et le colza étant sensible aux attaques dès le début de la montaison, il convient d'effectuer un traitement dès réception, à l'aide d'un des produits suivants :

- soit en pulvérisation :
  endosulfan (400 g de matière active à l'hectare), lindane (300 g M.A./ha)
  méthidathion (300 g M.A./ha), parathion (300 g M.A./ha),
  polychlorocamphane (4000 g M.A./ha), toxaphène (4000 g M.A./ha)

- soit en poudrage :
  lindane (400 g matière active/ha), parathion (400 g M.A./ha), endosulfan (500 g M.A./ha)
  toxaphène et polychlorocamphane (5000 g M.A./ha)

N.B.- Les premières captures de méligèthes et de charançons des siliques sont constatées depuis le 1° mars.

Des associations dd matière active peuvent être également utilisées

RECTIFICATIF

Dans le bulletin n° 5 à la rubrique Oïdium de l'abricotier, lire :
"à la dose de 600 à 800 grammes de matière active à l'hectolitre".

LE CHEF DE CIRCONSCRIPTION,
LAGAUDE

L'INGENIEUR,
TISSOT

P169

Tirage du 5 mars I976 I400 exemplaires n° CPP 53I AD
Imprimerie de la Station d'Avertissements Agricoles Le Directeur : P.JOURNET
Place Chaptal - Montpellier